



Société Française d'Orthopédie Pédiatrique

Bureau de la SoFOP

Président :

Jérôme Sales de Gauzy

Secrétaire Général :

Franck Launay

Secrétaire Adjoint :

Yan Lefèvre

1^{er} Vice-Président :

Bruno Dohin

Trésorier :

Franck Accadbled

2^{ème} Vice-Président :

Pierre Journeau

Membres :

Aurélien Courvoisier

Vincent Cunin

Membre étranger :

Pierre-Louis Docquier

Ancien Président :

Jean-Luc Jouve

Alice Fassier

Sébastien Pesenti

Marseille, 29 mars 2020

Objet : MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN ORTHOPEDIE PEDIATRIQUE EN PERIODE DE CRISE LIEE AU COVID-19

La crise sanitaire liée au Coronavirus nécessite de concentrer la majeure partie des moyens de réanimation sur la prise en charge des patients infectés. La réquisition des respirateurs des blocs opératoires et l'implication des médecins, notamment anesthésistes et de l'ensemble des personnels soignants limitent fortement les capacités chirurgicales.

Par ailleurs, les mesures de distanciation nécessitent de réduire de façon drastique les capacités d'accueil en consultation et en service de soins.

En conséquence, les capacités de prise en charge des enfants nécessitant un traitement orthopédique ou chirurgical se trouvent très diminuées pour une période indéterminée.

Dès lors, le bureau de la Société Française d'Orthopédie Pédiatrique propose de hiérarchiser la prise en charge des enfants relevant d'un traitement orthopédique ou chirurgical de la façon suivante :

1. Niveau 1 : prise en charge urgente

Ces traitements doivent être réalisés en urgence dans la mesure des possibilités de chaque centre et, si nécessaire, en assurant le transfert de prise en charge dans un centre non saturé. Les techniques utilisées doivent veiller à réduire la durée d'hospitalisation et le recours aux soins intensifs.

Secrétariat de la SoFOP :

Franck Launay

Service des Urgences Pédiatriques, Hôpital La Timone

264 rue St-Pierre, 13385 Marseille cedex 5

Mail : franck.launay@gmail.com

Téléphone : 06 84 50 17 97



Société Française d'Orthopédie Pédiatrique

- Fractures déplacées
- Fractures ouvertes
- Luxations
- Exploration de plaie
- Syndrome de loge
- Rachis traumatique instable avec ou sans complication neurologique
- Infections ostéo-articulaires
- Infection aigue post opératoire
- Ablation de matériel menaçant la peau ou extériorisé
- Epiphysiolyse instable
- Tumeurs malignes en fin de chimiothérapie pré-opératoire
- Biopsie de tumeur à fort risque de malignité

2. Niveau 2 : prises en charge à perte de chance potentielle

Ces traitements doivent être réalisés dans un délai raisonnable dans la mesure des possibilités de chaque centre et, si nécessaire, en assurant le transfert de prise en charge dans un centre non saturé. Les techniques utilisées doivent veiller à réduire la durée d'hospitalisation et le recours aux soins intensifs.

- Epiphysiodèses et ablation de matériel d'épiphysiodèse
- Tumeurs osseuses agressives
- Luxation congénitale de hanche
- Pieds bots
- Chirurgie primaire du POPB
- Complications d'une ostéosynthèse
- Epiphysiolyse stable

3. Niveau 3 : prises en charge non urgentes

Ces traitements doivent être reportés à une date non fixée et qui dépendra de l'évolution épidémique et du délai de normalisation des structures de soins.

- Chirurgie des déformations de la colonne vertébrale
- Ostéotomies
- Chirurgie ligamentaire
- Tumeurs osseuses non agressives
- Ablation de matériel d'ostéosynthèse ne menaçant pas la peau (sauf épiphysiodèse)

Secrétariat de la SoFOP :

Franck Launay

Service des Urgences Pédiatriques, Hôpital La Timone

264 rue St-Pierre, 13385 Marseille cedex 5

Mail : franck.launay@gmail.com

Téléphone : 06 84 50 17 97



Société Française d'Orthopédie Pédiatrique

Il s'agit d'une liste non exhaustive. Les situations cliniques sont à analyser au cas par cas par un tandem chirurgien/anesthésiste

Ces recommandations devront être interprétées en fonction de l'intensité de l'épidémie et de ses conséquences sur l'organisation des structures de soins.

Dans tous les cas, les parents et le cas échéant l'enfant doivent être informés du risque accru d'infection au Coronavirus durant leur période d'hospitalisation

Franck LAUNAY

Secrétaire Général de la SoFOP

Secrétariat de la SoFOP :

Franck Launay

Service des Urgences Pédiatriques, Hôpital La Timone

264 rue St-Pierre, 13385 Marseille cedex 5

Mail : franck.launay@gmail.com

Téléphone : 06 84 50 17 97